

COMPRENDRE > 07

Le braille, un puissant outil de communication



DÉCOUVRIR > 12

Une immersion au sein du comité
Valentin Haüy de l'Isère



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

03 > ÉCOUTER

Véronique, bénévole, et Christiane, non-voyante, du comité Valentin Haüy des Yvelines

04 > SE RETROUVER

« Dis-moi ce que tu vois », une expérience immersive et inédite au cœur du Musée d'Orsay

07 > COMPRENDRE

Le braille, un puissant outil de communication

12 > DÉCOUVRIR

Une immersion au sein du comité Valentin Haüy de l'Isère

14 > AGIR ENSEMBLE

Don en ligne : c'est le moment d'être généreux !

Chère donatrice, cher donateur,

Une révolution... en 6 points !



Vous trouvez sans doute que j'exagère avec le mot « révolution » et pourtant, c'est bien de cela dont il s'agit, le braille a été une véritable révolution pour les personnes déficientes visuelles.

Grâce à ce système d'écriture et de lecture en points saillants inventé en 1827, Louis Braille a permis à toutes les personnes déficientes visuelles de lire avec les doigts. À ce jour, on compte plus de 6 millions d'utilisateurs dans 142 pays, c'est dire si cette invention qui peut paraître simple a changé la vie de nombreux d'entre nous.

Vous allez me dire que je ne vous apprend rien, et pourtant, saviez-vous que le braille permet, aussi, d'établir une musicographie complète rendant possible aux artistes aveugles ou malvoyants la pratique de la musique comme tout un chacun ?

Vous l'aurez compris, le braille comme on l'appelle communément aujourd'hui, est un outil formidable et indispensable à la pleine participation des personnes déficientes visuelles à la société. Il est compatible avec toutes les langues, les mathématiques et le solfège. Grâce aux nouvelles technologies, il est utilisable avec des ordinateurs et d'autres outils numériques. Il est même devenu un moyen de communication entre les déficients visuels et les voyants. C'est la raison pour laquelle l'association Valentin Haüy fait tout son possible pour le promouvoir et surtout permettre son enseignement. Cours à distance, cours dispensés dans de nombreux comités, toutes les formules sont bonnes pour l'enseigner.

Avant de vous laisser découvrir votre nouveau magazine, je tenais à vous remercier sincèrement pour votre fidèle soutien tout au long de l'année.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Sylvain Nivard
Président



Qui élabore votre Valentin Haüy Actualités ?

Le Valentin Haüy Actualités est une revue trimestrielle éditée par l'association Valentin Haüy, 5 rue Duroc, Paris 7^e - Tél : 01 44 49 27 27 - vhactualites@avh.asso.fr - Téléchargeable et disponible en version audio sur www.avh.asso.fr, rubrique "association", puis "restez informés".

Directeur de la publication : Sylvain Nivard - Rédacteur en chef : Olivier Loock - Comité de rédaction : Marie Bernadette Alexandre, Luc Bacot, Céline Bœuf, Véronique Ciredeck, Bénédicte Gacic, Caroline Heurteaut, Emilie Lèbre, Claudine Legrand, Karine Rocq - Crédits photos : AVH, iStock, Nadia Bouda - Couverture : Nadia Bouda Réalisation : Vincent Dutrieux - Imprimeur : AGEFIM, Asnières-sur-Seine - Commission paritaire n° 0123 H 88398 ISSN : 1163-1317 - Dépôt légal : Décembre 2022. Ce numéro a été imprimé à 61 540 exemplaires. Il est accompagné d'une lettre, d'un bon de générosité et d'une enveloppe retour pour une partie des adressés.

Couverture : plan rapproché de la main d'un lecteur tournant les pages d'une brochure imprimée en braille.





« Un responsable du Comité Valentin Haüy m'a demandé d'être bénévole, au sein du comité, pour donner des cours de cuisine.

Une fois par mois, nous nous réunissons dans la cuisine du local dès 10 heures. La préparation du déjeuner permet d'acquérir différentes techniques pour cuisiner en autonomie. La dégustation est ensuite un moment très apprécié de tous. Les participants, pas plus de six à chaque cours, repartent avec les recettes, sous un format accessible, pour pouvoir les refaire chez eux, cuisine de tous les jours ou plats de fêtes.

Avec Marie-Claire et Andrée, qui est AVJiste, nous formons une équipe soudée de bénévoles et cela fait treize ans que cela dure !

Le bénévolat ne se comprend que si chacun apporte autant de bonheur qu'il en reçoit. »

Véronique, comité Valentin Haüy des Yvelines

> ÉCOUTER

« Ce que le cours de cuisine m'apporte ? Savoir cuisiner sans la vue avec autonomie et en toute sécurité pour moi et mon entourage, savoir organiser un menu, découvrir le matériel de cuisine spécialisé ou non.

Participer à ce cours, c'est aussi faire connaissance avec l'équipe et cela fait beaucoup de bien moralement.

Le partage et la connaissance de soi-même sont les bonus de ce moment convivial.

J'ai appris que la cuisine apporte l'envie de belles choses, des idées et des astuces.

Merci aux bénévoles qui nous redonnent confiance en nous afin de se sentir capable de cuisiner. »

Christiane, non-voyante, comité Valentin Haüy des Yvelines



DIS MOI
CE QUE
TU VOIS



> SE RETROUVER

Le tableau numérique de Vincent Van Gogh au Musée d'Orsay, présentant certains types de malvoyance.

« *Dis-moi ce que tu vois* », une expérience immersive et inédite au cœur du Musée d'Orsay

Et si vous imaginiez le monde avec les yeux d'une personne malvoyante le temps d'une visite au musée ? Les 21 et 22 septembre 2022, l'association Valentin Haüy s'est invitée au Musée d'Orsay pour une expérience unique et immersive, permettant d'admirer Van Gogh comme vous ne l'avez jamais vu !

Même si près de deux millions de français sont touchés par une déficience visuelle, les différents types de troubles sont encore très peu connus du grand public. C'est pourquoi l'association Valentin Haüy s'est invitée au Musée d'Orsay dans le but d'évoquer avec le plus grand nombre, le sujet de la malvoyance.

C'est sur deux jours que les visiteurs du musée se sont approchés avec curiosité du très célèbre autoportrait de Vincent Van Gogh. Intrigués de le retrouver à ce nouvel emplacement, les promeneurs se sont interrogés concernant ce dispositif inédit : un tableau sur un écran numérique ? Pourquoi des tâches noires venaient-elles moucheter la célèbre peinture ?

Pour faire ressentir aux voyants ce que vivent au quotidien les personnes atteintes de déficience visuelle, l'association Valentin Haüy a donc mis en place une opération spéciale et inédite : « *Dis-moi ce que tu vois* ».

« *Dis-moi ce que tu vois* »

Cette opération a permis aux visiteurs du musée de se mettre à la place de personnes déficientes visuelles le temps d'un regard. Quatre troubles visuels qui passent souvent inaperçus aux yeux du plus grand nombre, ont été mis en lumière (la DMLA, la rétinopathie diabétique, le glaucome ou encore la rétinopathie pigmentaire), sensibilisant près de 2 000 personnes sur les deux jours de l'opération. Grâce à différents effets visuels numériques, l'autoportrait du célèbre peintre s'est vu modifié, transformé, pour permettre au grand public de constater clairement les effets de ces troubles sur la vision.

« *Je me suis demandé si ce n'était pas moi qui avais un problème de vue à ce moment-là* », nous rapportait une visiteuse, intriguée par la vision floue du tableau.

« C'est une expérience que tout le monde devrait vivre en effet, pour se rendre compte du handicap de certaines personnes », ajoutait un autre visiteur.

Dans un musée où les yeux sont très sollicités, cela a permis à l'association de sensibiliser et d'informer, tout en alliant l'intérêt culturel à la grande cause qu'elle défend.

Une fois leur regard détaché du tableau et l'interrogation présente dans leurs yeux, des médiateurs se sont approchés d'eux afin de leur expliquer ce dispositif original ainsi que la cause pour laquelle l'association est engagée. Une expérience immersive et inédite qui a permis de sensibiliser et faire connaître d'autant plus l'association, ses valeurs et ses actions en faveur des personnes déficientes visuelles. Car s'il est difficile de déceler une déficience visuelle, il est encore plus complexe de savoir si nos proches en sont atteints.

La malvoyance en images

Plus qu'une action de sensibilisation, l'opération a permis aux visiteurs de découvrir **trois types de déficience visuelle** associés à quatre pathologies responsables d'une perte de vision :

La perte de la vision centrale, principalement causée par la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge) (tableau 1)

La DMLA est une maladie de l'œil qui atteint la zone centrale de la rétine, appelée macula. Elle est la principale cause de malvoyance chez les personnes âgées. Elle apparaît après 50 ans et évolue progressivement. À un stade avancé, la personne atteinte ne voit plus au centre de son champ de vision : on parle de cécité limitée.

La perte de la vision périphérique, pouvant être causée par la rétinite pigmentaire (tableau 2)

La rétinite pigmentaire est une maladie rare génétique qui se caractérise par une dégénérescence au niveau des cellules de la rétine. Elle touche les hommes et les femmes, et survient principalement entre 10 et 30 ans, même si elle peut se développer à n'importe quel moment de la vie. Les personnes atteintes d'une rétinite pigmentaire développent habituellement en premier lieu une cécité nocturne puis une anomalie du champ visuel



Quatre types de malvoyance en image :

1. Perte de la vision centrale, principalement causée par la DMLA.
2. Perte de la vision périphérique, pouvant être causée par la rétinite pigmentaire.
3. et 4. Déficit mixte, pouvant être causé par la rétinopathie diabétique.

périphérique. Avec le temps, la vision centrale est également altérée.

Le déficit mixte, pouvant être causé par la rétinopathie diabétique (tableaux 3 et 4)

Il s'agit d'une grave complication du diabète qui touche 50 % des diabétiques de type 2. C'est l'excès de sucre dans le sang qui fragilise puis provoque la rupture des vaisseaux rétinien. La macula finit par s'épaissir, entraînant une baisse de l'acuité visuelle. Les personnes atteintes de cette maladie peuvent subir une baisse d'acuité visuelle brutale, avoir une tâche noire fixe dans le champ visuel ou bien des lignes déformées.

Le glaucome : cette maladie chronique de l'œil est caractérisée par des lésions du nerf optique. Le glaucome touche 1 à 2 % de la population de plus de 40 ans et environ 10 % après 70 ans. Environ 800 000 personnes sont traitées en France, mais 400 000 à 500 000 présenteraient la maladie sans le savoir. Le glaucome est la seconde cause de cécité en France, après la DMLA.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de l'opération pour plus de détails :

www.dismoicequetuvois.com ●

Un établissement médico-social supplémentaire à Lyon

Avec le nouveau domicile collectif du Centre Odette Witkowska, l'association Valentin Haüy compte désormais 17 établissements médico-sociaux.

« *Je me sens chez moi !* », c'est ainsi que Rodolphe, présent actuellement pour décider si le domicile collectif est un type d'habitat qui lui convient, relate son expérience. Un bon point pour ce nouvel établissement dédié, pour la première fois en France, aux personnes déficientes visuelles. Le domicile collectif est en effet un établissement déjà reconnu pour le handicap psychique mais à ce jour aucune structure n'était entièrement dédiée à la déficience visuelle et troubles associés stabilisés. C'est chose faite aujourd'hui. Comme l'explique Émilie Caldemaison, Directrice du centre Odette Witkowska : « *Avec le domicile collectif, l'association Valentin Haüy a souhaité proposer une offre d'hébergement originale, à la croisée entre un logement individuel et un service d'aide à la vie sociale qui accompagne les résidents dans une démarche inclusive et citoyenne. Les locataires peuvent ainsi être chez eux tout en bénéficiant d'un accompagnement social sur place 6 jours sur 7* ».



Inauguration du domicile collectif du Centre Odette Witkowska.

Le domicile collectif Odette Witkowska a été inauguré le 23 septembre 2022, en présence notamment de M. Pascal Blanchard, Vice-président de la métropole de Lyon en charge de la Santé, des personnes âgées et des personnes handicapées et de Mme Maria Giordano, adjointe au Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, en charge des affaires sociales.

Pour en savoir plus : <https://centre-witkowska-avh.org/domiciles-collectifs/> ●

78^e Congrès des comités départementaux

Le 78^e Congrès des comités de l'association s'est tenu les mercredi 21 et jeudi 22 septembre 2022 à Paris dans le cadre magnifique de la salle André Marchal de l'INJA (Institut National des Jeunes Aveugles), sur un thème cher à l'association : l'accessibilité.

Ces différentes présentations de l'accessibilité ont été abordées lors de tables rondes faisant intervenir des représentants de comités, des interlocuteurs des services du siège et des invités extérieurs, Monsieur Thierry Renaudin, Secrétaire général de la Maison Victor Hugo, Madame Annette Masson, Présidente de Tourisme et Handicap ainsi que Messieurs Augustin Monfret et Nathan Daix de Sonar Vision.

Ce rassemblement annuel, pour lequel plus de la moitié des comités avaient répondu présents, permet aux présidents et trésoriers d'échanger entre eux et de s'inspirer des meilleures pratiques pour répondre au mieux aux différentes missions de l'association sur chacun de leur territoire. ●

Tactile Tour : retour sur les moments forts 2022

L'exposition itinérante d'œuvres d'art à voir et à toucher a parcouru le territoire, permettant aux personnes déficientes visuelles d'accéder à l'art par le toucher. Elle a traversé la France en débutant par la ville de Montceau-les-Mines en avril, puis Béziers, Paris, Tarbes, Le Mans, Mâcon et la Roche-sur-Yon, pour se finir à Caen début décembre.

Grâce au talent de Rémy Closset, ancien architecte et administrateur de l'association Valentin Haüy, les œuvres originales ont été mises en relief pour une expérience tactile inédite. Douze dispositifs tactiles ont été proposés dont *L'homme de Vitruve*, *La Vierge aux rochers*, *Le Mariage de la Vierge* ou encore des extraits de la tapisserie de Bayeux. Organisé en collaboration avec nos comités engagés en région, l'évènement a attiré un grand nombre de visiteurs, aveugles, malvoyants ou voyants. Avec un tel succès, le *Tactile Tour* reprendra sa route en 2023 pour visiter d'autres villes : Lyon, La Rochelle, Orléans, Nantes, Saint-Nazaire, Reims, Grenoble, Versailles, Cherbourg, Bruxelles ou encore Rennes. ●



> COMPRENDRE

1

Le braille, un puissant outil de communication

Cette année nous avons célébré les soixante-dix ans de la panthéonisation de Louis Braille, l'inventeur du braille, un système de lecture et d'écriture universellement connu et reconnu. Contre toute attente, seules 15 % des personnes l'utilisent aujourd'hui en France et nombreux sont ceux qui doivent encore s'attacher à promouvoir son enseignement et son apprentissage. C'est le cas de l'association Valentin Haüy qui fut liée à l'illustre élève de l'Institution Royale des Jeunes Aveugles fondée par Valentin Haüy. Elle œuvre au quotidien pour perpétuer ce formidable outil de communication. La rédaction du Valentin Haüy Actualités a rencontré deux de ses plus grands défenseurs.



Louis Braille (1809-1852), inventeur du système d'écriture tactile à points saillants.





Ne vous avisez pas à dire aux braillistes que le braille est un système différent de la langue française. Vous vous feriez taper sur les doigts. Et pourtant, c'est une erreur communément commise !

Éric Obyn est malvoyant profond. Brailliste tactile depuis toujours, ancien élève de l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA), ancien enseignant au Centre de formation professionnelle pour déficients visuels (FORJA), aujourd'hui professeur de braille pour enfants et adultes à l'INJA, il fait autorité en la matière. Il nous rappelle qu'en braille les règles d'orthographe, de grammaire et de ponctuation sont respectées quelle que soit la langue : « *Le génie de Braille, à la différence de Charles Barbier de La Serre avec son système sonographique, c'est d'avoir simplement transcrit l'alphabet en attribuant à chaque lettre, une combinaison de points.* »

« Braille nous a sorti de l'oralité »

Le braille est une écriture extrêmement précise car il retranscrit exactement ce que vous avez à l'écran. Quand en écriture ordinaire, il peut y avoir une confusion entre la lettre « o » et le chiffre zéro ; en braille, si vous avez sous les doigts un « o » ou un zéro, au toucher, vous « verrez » tout de suite la différence ! Si vous écrivez un mot et que vous oubliez une lettre, en braille, vous passez le doigt et vous le sentez tout de suite.

Christian Coudert (voir encadré en page 11) nous décrit avec passion ce plaisir qu'il a à découvrir les mises en page d'un texte : les retraits de paragraphes, les vides



entre deux lignes, les textes en gras, en italique, soulignés, centrés, un titre, etc. Chose impossible avec la synthèse vocale.

Pour Éric Obyn, la personne déficiente visuelle qui manie efficacement le braille sait jongler avec tous les outils à sa disposition : « *Quand vous recevez 20 mails le matin, il vaut mieux les lire avec une synthèse vocale pour avoir une lecture globale et rapide. Par contre, on construit aussi sa pensée par l'écrit et quand vous avez envie de rédiger, quand vous êtes dans des tâches de correction, de vérification, des tâches fines, le braille est imbattable. Nous les aveugles, nous sommes souvent dans l'oralité systématique et Braille nous a sorti de cette oralité !* »

L'apprentissage du braille se fait différemment selon le type d'apprenants.

Si le public est voyant et qu'il doit apprendre le braille pour communiquer avec les aveugles, il a juste un code à mémoriser.

L'apprentissage devient plus compliqué pour les personnes déficientes visuelles quand il doit se faire avec les doigts. Utiliser ses doigts, c'est déjà accepter son handicap... Viennent après une nouvelle gestuelle, une nouvelle collaboration des mains et un travail de l'acuité tactile à acquérir. Il faut ensuite mettre toute cette pratique au service de quelque chose : faire des maths, du français... Enfin, il faut tenir



lisant avec les yeux car leur vue était encore assez bonne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. » Pour autant, Éric Obyn ne considère pas cet abandon comme une erreur. Il milite pour que l'apprentissage du braille se fasse dans le cadre d'un projet d'élève, d'une évaluation, de la situation et du besoin de chacun.

Le braille est un outil de travail qui devient, à l'heure de la transition numérique, un outil de communication.

En effet, quand une personne déficiente visuelle écrit un mail à l'aide de sa plage braille ou de son terminal braille, son destinataire reçoit le mail en écriture ordinaire. De même, si elle utilise l'écran de

1 - La lecture en braille, un outil indispensable pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles.

2 - L'apprentissage du braille.

3 - La plage braille, un moyen moderne de communication.

son smartphone comme un écran Perkins (machine permettant d'écrire en braille), elle rédige un SMS et là encore, son interlocuteur ne percevra même pas que l'expéditeur utilise du braille.

Éric Obyn confirme : « *Bien sûr, le braille va permettre à des jeunes élèves de faire des maths, du français, de l'anglais, de l'histoire, de la géographie ; pour les adultes, de travailler sur des tâches professionnelles, notamment de correction, de rédaction. Mais par contre, ça devient aussi un extraordinaire outil de communication. Quand j'étais jeune, je ne pouvais communiquer qu'avec les copains qui utilisaient le braille comme moi.*



compte de l'âge des apprenants et passer de la modalité visuelle à la modalité tactile. Tous ces paramètres sont à considérer.

Le braille à l'heure de la transition numérique

Il semblerait dès lors que le braille soit accessible à tout âge et à la portée de tous ! Alors pourquoi tous les aveugles et malvoyants ne se sont-ils pas formés ou ne se forment-ils plus à ce système qui faciliterait leur vie quotidienne ?

Éric Obyn poursuit : « *À l'époque, dès que vous passiez les portes d'un établissement spécialisé, on vous enseignait systématiquement le braille. Certaines personnes apprenaient le braille tout en le*

Défendre, promouvoir et enseigner le braille

L'association Valentin Haüy défend l'apprentissage et l'usage du braille depuis toutes ces années, consciente que le braille contribue largement à ouvrir les portes de la connaissance, de la culture et de la vie professionnelle aux personnes aveugles ou malvoyantes.

L'une des missions de l'association Valentin Haüy, depuis sa création en 1889, est de promouvoir et enseigner le système d'écriture braille qui a permis aux personnes déficientes visuelles d'accéder à la lecture, à la culture, à la formation et donc de pouvoir s'émanciper et vivre leur quotidien avec plus d'autonomie.

Soutenir l'inscription de l'apprentissage et l'usage du braille à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel est à la fois essentiel et en adéquation totale avec nos actions menées depuis plus de 130 ans. Cette action est initiée par Joël Hardy. ●

Suite page 10 >



> Suite de la page 9

Aujourd'hui, je fonctionne avec tout le monde. Personne n'est obligé de savoir que je suis malvoyant.

Pour les adeptes des réseaux sociaux, c'est aussi une possibilité d'interagir, d'envoyer et de recevoir des messages en toute discrétion. Ce que la synthèse vocale ne permet pas ; tout le monde entend vos messages. Avec le braille, ils sont sous vos doigts sans que personne ne le sache.

C'est une notion très importante en faveur de l'apprentissage du braille à transmettre aux jeunes ! Les nouvelles technologies sont une chance pour le braille si les enseignants savent les intégrer à leurs pratiques pédagogiques. »

L'apprentissage du braille doit donc se faire sous toutes ses formes : braille papier, braille intégral et abrégé, braille numérique. C'est

une combinaison gagnante et efficace.

À l'heure où nous combattons l'illettrisme, où nous nous engageons pour une société plus inclusive, le braille devient un puissant outil de communication et d'intégration pour les personnes en situation de handicap visuel, mais Éric Obyn mentionne et insiste sur ce point : « *Il faut que les enseignants soient de vrais enseignants formés. Il ne suffit pas d'être brailliste voire très bon brailliste pour enseigner et transmettre. Le braille demande une vraie formation, une vraie connaissance de la déficience visuelle, une vraie approche pédagogique, des savoir-faire professionnels à acquérir et une dimension psychologique très importante. C'est un cri du cœur !* » ●

Chiffres clés

- Le braille, c'est 6 points en relief et 63 combinaisons pouvant être également utilisées en mathématique et en musique.
- 6 000 à 10 000 personnes pratiquent le braille en France.

À propos de la médiathèque Valentin Haüy

- 20 000 titres en braille disponibles.
- 40 % des prêts braille sont en braille numérique.

Tout savoir sur le braille

Consultez le site internet de l'association Valentin Haüy :

<https://www.avh.asso.fr/fr/tout-savoir-sur-le-braille> ●



Les actions de l'association Valentin Haüy en faveur du braille

Cours de braille, enseignement du braille par correspondance, concours poinçon magique, impression braille à Paris et à Lyon, plans en relief, abonnements de revues en braille intégral, abrégé et numérique, transcription braille musical...

Au-delà de services et de solutions, l'association Valentin Haüy a créé en 1987 la Commission d'Évolution du Braille Français (CEBF), placée ensuite sous l'égide du Ministère chargé des Affaires sociales. La CEBF a pour mission d'adapter le braille français aux besoins de tous ses utilisateurs. ●

Christian Coudert, une vie au service du braille

En ce début de soirée de ce premier jeudi d'octobre, j'ai rendez-vous au siège de l'association Valentin Haüy à Paris avec Christian Coudert qui était responsable informatique adaptée de l'association et rédacteur en chef de la revue en braille « *Le Louis Braille* ». Il est 18 h 30, Christian Coudert m'attend déjà avec son chien-guide.

Très naturellement, je sors mon livre dans le métro pour lire. Comme moi, Christian Coudert sort son bloc-notes braille, déplace ses doigts et commence à lire : « *Un soir où les enfants sont en train de jouer, leur monde tremble soudain. Leur père rentre du gymnase, ouvre le courrier, est saisi d'un malaise* »...

« *C'est le livre que je lis en ce moment, précise Christian : Marie Curie et ses filles, de Claudine Monteil, un livre en braille numérique que j'ai téléchargé sur le site Éole de l'association, puis transféré dans mon bloc-notes. Sur cet appareil je dispose de vingt caractères braille. D'autres modèles comportent 40 ou 80 cellules, mais, étant plus lourds et encombrants, ils sont plutôt destinés à une utilisation bureautique en connexion avec un ordinateur. Ce type de bloc-notes est plus maniable et peut donc être utilisé en tout lieu, y compris les transports. J'ai également la possibilité de transformer mon bloc-notes en afficheur braille en y connectant mon smartphone* ».

Christian effectue alors quelques manipulations sur le bloc-notes en me décrivant ce qui est affiché sur l'écran du smartphone et qui est restitué sur la plage braille ;



il clique sur le bouton Météo et me lit le contenu de la fenêtre qui affiche le temps qu'il fait sur Paris. Je suis bluffée !

L'une de ses principales missions demeure son poste de représentant de l'association Valentin Haüy au sein de la Commission d'Évolution du Braille Français de 1988 à 2014, ainsi que son mandat de membre d'un comité international d'experts chargé de l'uniformisation du braille français. Son regret : que la réforme du système d'abréviations braille français soit toujours en stand-by.

Le braille numérique a changé la vie de Christian. Il a fait des études de langue à Paris et le dictionnaire espagnol-français qu'il avait emprunté à la bibliothèque de l'association était composé de 130 volumes. Imaginez l'encombrement dans sa petite chambre d'étudiant ! C'était les seuls ouvrages en braille dont il disposait. Pour le reste, il faisait venir des lecteurs pour lui lire les bouquins, enregistrerait les cours ou

prenait des notes en braille pour pouvoir se relire.

Après ses études, Christian devient transcritteur et correcteur de braille à l'INJA. Il enseigne alors à quelques jeunes l'écriture et la lecture.

Il intègre le service informatique de l'association Valentin Haüy où il a notamment suivi le développement du logiciel de transcription braille DBT (Duxbury Braille Translator) et donné des cours d'informatique avec l'afficheur braille à des ressortissants de pays étrangers (souvent africains) afin de leur permettre de créer des clubs d'informatique dans leur pays.

Aujourd'hui, Christian se bat toujours pour que perdure le braille. Il continue à écrire, il envoie toujours des articles pour la revue « *Le Louis Braille* ». Il lit toujours plus, partout, toujours dans le noir.

Je me hasarde à lui demander si le braille peut, un jour, disparaître. Sa réponse est catégorique : « *Non ! Si les américains ont été les derniers à adopter le système braille en 1917, c'est parce qu'ils n'ont pas trouvé mieux. Le génie de Louis Braille est d'avoir réalisé que c'est le point et non le trait qui est immédiatement perceptible sous le doigt. À partir de ce constat, Braille a réduit la dimension d'un caractère au minimum – une cellule de six points en deux colonnes verticales – pour qu'il soit lu par un simple déplacement du doigt de gauche à droite, sans avoir à repérer des contours d'une lettre comme c'était le cas avec l'écriture ordinaire utilisée avant lui. Pour cette raison, je doute qu'il soit possible de remplacer ce mode d'écriture et de lecture tactile universel.* » ●



Journée de la solidarité Caisse d'Épargne, Pont-en-Royans, 2019.

> DÉCOUVRIR

Une immersion au sein du comité Valentin Haüy de l'Isère

Avec plus de 120 implantations sur le territoire français, les comités participent fortement au rayonnement national de l'association Valentin Haüy. Des bénévoles engagés font vivre l'association dans leur région, en étant constamment au service des personnes aveugles et malvoyantes. Quoi de mieux qu'un « focus » sur l'un de ces comités pour découvrir leurs actions au sein de l'association ? Nous vous proposons de plonger au cœur du comité de l'Isère afin de partager son quotidien, ses réussites et ses actions en faveur des personnes déficientes visuelles.

Depuis plus de 90 ans, le comité de l'Isère réunit autour de la cause de la déficience visuelle, plus d'une centaine de bénévoles. C'est Madame Bise qui a commencé à accueillir les premiers bénévoles dans l'arrière-salle d'un bistrot de la ville avec Monsieur Chavanon. Suite à l'augmentation du nombre de personnes engagées, un deuxième local est trouvé pour finalement s'installer dans les locaux actuels situés au 21 bis avenue Marcelin Berthelot à Grenoble. Les bénévoles et les quelque 650 bénéficiaires sont entourés et accompagnés par

un comité de pilotage qui assure aussi bien leur accueil, que la communication, la trésorerie ou encore les différents ateliers et cours dispensés au sein du comité.

Le comité, présidé par François Brun, dispose de locaux chaleureux et accueillants. Ils sont composés d'un accueil récemment rénové et de différentes salles dédiées à certaines activités : lecture, cours de braille et cours individuels. Les bureaux « locomotions » et « sports » se situent également au cœur du comité.

Des acteurs engagés pour les déficients visuels

Un des grands acteurs avec qui le comité est en lien est la métropole grenobloise, composée de 49 communes. « Nous testons tous les gros projets d'aménagement avec l'aide de l'instructeur en locomotion accompagné des bénéficiaires porteurs de différents types de handicap : léger, canne blanche électronique ou pas, chiens-guides », nous rapporte François Brun. D'autres acteurs

sont en lien avec le comité pour l'accompagner dans ses actions, notamment autour de la sensibilisation à la déficience visuelle : plusieurs communes, des établissements scolaires, les forums « bénévoles » et « seniors », la maison de la culture « MC2 », le Lions Clubs, qui organise des repas dans le noir, ou encore la région Auvergne-Rhône-Alpes. La Bifurk (ancienne friche industrielle transformée en friche multiculturelle) a participé en 2019 à l'organisation des 130 ans de l'association Valentin Haüy « *Dans les yeux de Valentin Haüy* » et en 2023, le comité renouvellera l'expérience pour fêter les 134 ans. La radio France Bleu Isère participe aussi à la visibilité du comité grenoblois grâce à plusieurs passages à l'émission « *Côté experts en Isère* », animée par Christophe Chardon.

Partage de savoir et accessibilité culturelle

Au sein même du comité, des bénévoles dispensent des cours d'anglais et d'espagnol à destination des personnes déficientes visuelles. Des cours de braille sont également proposés grâce à un atelier au sein du comité, pour maîtriser cette technique des 6 points braille. Un bon moyen d'apprendre de

130 ans de Valentin Haüy à La Bifurk : tir à la carabine laser.



manière adaptée. Également très engagé dans la culture, le comité met en place des séances au club de lecture et met à disposition des bénéficiaires une bibliothèque d'environ 900 références sur support CD ainsi que d'autres ouvrages disponibles en braille intégral ou abrégé. Un groupe musical, composé de chanteurs et différents musiciens, est également animé par des bénévoles. Hors des locaux du comité, des visites sont organisées au musée de Grenoble. Pour développer l'accessibilité culturelle, même dans un musée où les yeux sont normalement très sollicités, des plasticiennes proposent un contact tactile avec les œuvres présentées, grâce au thermoformage.

Du sport et des voyages adaptés, un bon moyen de s'évader

Au sein du comité, des séances de yoga sont organisées et fortement appréciées par les bénéficiaires. Ces séances connaissent un tel succès que d'autres cours sont proposés à l'extérieur du comité, en partenariat avec l'association « Big Bang Ballers France », qui promeut l'activité physique adaptée à tous. Selon la saison, des randonnées pédestres ou en raquettes sont également organisées ainsi que des sorties en tandem ou en ski de fond.

Bien évidemment, toutes ces activités sont adaptées aux personnes déficientes visuelles et animées par des bénévoles qui s'engagent pour le bon déroulement et la sécurité des bénéficiaires. Le comité organise également des séjours vacances avec l'agence Perraud voyage. En 2021, les bénéficiaires ont pu visiter Venise, cette année la Toscane et l'an prochain, direction le golfe du Morbihan.

L'engagement du comité permet aux personnes déficientes visuelles d'accéder à la culture, au sport, aux voyages ou encore d'apprendre et de faire des rencontres, afin de vivre pleinement au quotidien. ●

Séjour à Venise, fabrique de gondoles.



> AGIR ENSEMBLE

Don en ligne : c'est le moment d'être généreux !

Une partie des dons versés à l'association Valentin Haüy peut être déduite de vos impôts. Nos établissements vous permettent également de nous faire un don déductible de votre impôt IFI si vous y êtes assujettis. Mais attention, pour profiter en 2023 de votre réduction d'impôt, vous devez avoir effectué votre don avant le 31 décembre 2022 minuit. Il n'y a pas de temps à perdre, optez vite pour le don en ligne !

> Avec le don en ligne, vous choisissez la rapidité, la sécurité et la liberté.

Notre plateforme de don en ligne est 100 % sécurisée, vous pouvez donc saisir vos coordonnées bancaires sans risque et en toute confiance, grâce au cryptage SSI de vos données. Une fois la transaction réalisée, vous recevrez un mail de confirmation. Un reçu fiscal vous sera envoyé automatiquement par courrier postal. Enfin, avec le don en ligne, vous choisissez le montant et le mode de soutien qui vous convient : don ponctuel, don régulier pour vous engager dans la durée, ou don déductible de l'IFI si vous en êtes redevable.

> Votre don en ligne transforme vos impôts en actions solidaires.

En faisant un don en ligne à l'association Valentin Haüy avant le 31 décembre 2022 minuit, vous pourrez déduire 66 % de son montant de votre impôt sur le revenu et ce, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

> Vous payez l'Impôt sur la Fortune Immobilière.

Si vous affectez votre don à l'un de nos établissements spécialisés dans l'emploi et la formation, 75 % de son montant seront déductibles de votre impôt sur la fortune immobilière (dans la limite de 50 000 euros). Ce cadre fiscal avantageux encourage votre solidarité en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes.

> Votre don en ligne est bien utilisé.

L'association Valentin Haüy est membre du don en confiance qui contrôle régulièrement la bonne utilisation des dons reçus. Ses comptes sont en outre certifiés par des commissaires aux comptes indépendants et sont publiés chaque année. ●



L'association Valentin Haüy est membre fondateur du Comité de la Charte du don en confiance et agréée par cet organisme de contrôle des associations et des fondations faisant appel à la générosité du public.

Pour faire un don en ligne, rendez-vous vite sur www.avh.asso.fr rubrique « je fais un don ».



Astuce : pour agir avec nous dans la durée, optez pour le don par prélèvement automatique.

Plus de personnes aidées.

Des avantages pratiques pour vous.

Pour en savoir plus : www.avh.asso.fr

Questions/Réponses

Comment fonctionne le don en ligne ?

Sur notre site www.avh.asso.fr, vous avez le choix du type de soutien que vous souhaitez apporter afin d'agir pour l'autonomie des aveugles ou des malvoyants : un don ponctuel hors cadre IFI, un don ponctuel IFI ou un don régulier par prélèvement automatique.

Quelles sont les différentes façons de soutenir les actions de l'association Valentin Haüy ?

Il existe de nombreuses manières de soutenir l'association : en faisant un don ponctuel ou régulier afin de pérenniser nos actions, en vous engageant dans une mission de bénévolat, en entrant au service de l'association par un mécénat de compétences ou tout simplement, en en parlant autour de vous. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site Internet dans la rubrique « Agir avec nous ».

J'aimerais connaître l'ensemble des services proposés par l'association.

Pour découvrir les différents services proposés par l'association (médiathèque, boutique, pôle accessibilité, pôle social et juridique, imprimerie...), vous trouverez toutes les informations sur notre site Internet dans la rubrique « L'association » sur la page dédiée : « Présentation ».

Comment recevoir la newsletter de l'association ?

Si vous souhaitez recevoir la newsletter bimestrielle, vous pouvez vous inscrire sur notre site internet www.avh.asso.fr ou directement par mail auprès de notre service « Relation donateurs » : relationdonateurs@avh.asso.fr

Où puis-je trouver un comité Valentin Haüy près de chez moi ?

Près de 120 comités départementaux ou locaux sont au service des personnes aveugles ou malvoyantes.

Vous trouverez la liste sur notre site Internet www.avh.asso.fr

J'ai effectué un don à votre association, mais mon reçu fiscal ne m'est jamais parvenu.

Si vous n'avez pas reçu votre reçu fiscal, il se peut que nous n'ayons pas la bonne adresse postale ou qu'il y ait eu une perte de courrier. N'hésitez pas à contacter notre service « Relation donateurs » qui vérifiera votre adresse et vous fera parvenir un duplicata. ●

Contact :

Relation donateurs

Marie ou Sandra

01 44 49 27 05

relationdonateurs@avh.asso.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur :

www.avh.asso.fr



BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER

Mandat de prélèvement automatique SEPA

66%
de déduction
fiscale*

OUI, je veux soutenir **régulièrement** les actions de l'association Valentin Haüy.

Je choisis le montant de mon don :

- 10 € /mois
 15 € /mois
 20 € /mois
 30 € /mois
 autre : € /mois

Mes coordonnées

Mme M. Mme et M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal : E-mail :

Désignation du compte à débiter

NUMÉRO INTERNATIONAL D'IDENTIFICATION BANCAIRE (IBAN)

CODE INTERNATIONAL D'IDENTIFICATION DE MA BANQUE (BIC)

N° RUM (partie réservée à l'association) :

.....

Merci de nous renvoyer ce bulletin complété et accompagné de votre RIB/IBAN.

Fait à :

Le :

Signature : (obligatoire)

*Dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association Valentin Haüy à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association Valentin Haüy. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte. Vous pouvez faire suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande écrite à l'association, signée au plus tard le 20 du mois précédent. NOTE : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

